

NOUVEAU

LES
CONCENTRÉS
DE L'OPC

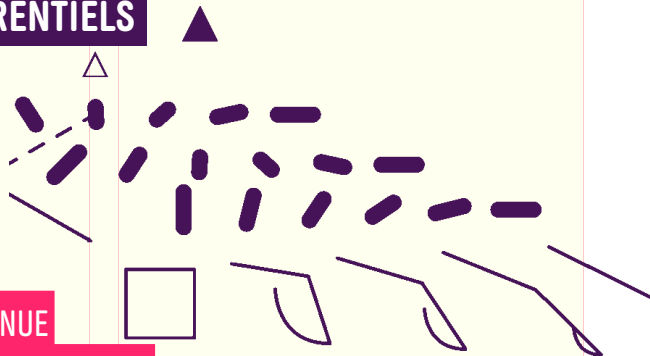
09 > 11 DÉC.

GRENOBLE

LES NOUVELLES
TENDANCES
DE L'INTERCOMMUNALITÉ
CULTURELLE

OBSERVATOIRE
DES
POLITIQUES
CULTURELLES

PROJETS CULTURELS DE TERRITOIRE, COOPÉRATIONS ET RÉFÉRENTIELS D'INTERVENTION



3 JOURS DE FORMATION CONTINUE
À GRENOBLE DU 09 AU 11 DÉCEMBRE 2019

Tout laisse à penser que l'intervention culturelle des intercommunalités vit le début d'un nouvel âge.

Moins technique, plus politique, elle retrouve une dynamique d'invention qui lui faisait défaut.

Les raisons sont multiples, mais la vague de réformes territoriales a servi de déclencheur.

Moins alignée sur la reproduction des standards d'action publique habituels et les transferts d'équipements, l'intercommunalité culturelle semble enfin trouver son propre style.

En contexte rural ou métropolitain, ces nouvelles politiques intercommunales se réalisent dans la construction de projets culturels de territoire dont les singularités tiennent autant à leurs processus d'élaboration collective qu'aux écosystèmes et ressources culturelles qu'ils mobilisent. Du diagnostic à l'expérimentation, de la formalisation à la gouvernance, la qualité de la méthode s'avère ici déterminante.

D'ailleurs les communes et les EPCI ne sont pas les seuls concernés puisque ces projets culturels de territoire – qu'ils s'énoncent en termes d'éducation artistique et culturelle, de droits culturels, de patrimoine, d'entrepreneuriat ou de présence artistique, etc. – constituent le support d'une coopération réajustée entre collectivités publiques, tout comme de nouvelles contractualisations avec l'État, les départements et les régions.

À la suite de plusieurs chantiers et laboratoires territoriaux menés ces dernières années, l'OPC poursuit l'accompagnement de ce renouveau intercommunal en présentant une formation « concentrée » : 3 jours pour se mettre au travail au regard d'une diversité de contextes et se pencher sur différents scénarios d'intervention.

Cette session proposée par l'OPC se différencie de formations plus techniques et se positionne comme un espace d'exploration politique et de construction collective autour des tendances les plus actuelles des politiques culturelles intercommunales.

CONTENUS

- Évolutions, fonctionnement, interprétations des cadres législatifs et réglementaires de l'intercommunalité culturelle
- Projets culturels de territoires (des territoires ruraux aux métropoles)
- Nouveaux référentiels et méthodologies des politiques culturelles intercommunales
- Coopération entre collectivités publiques et intercommunalités (concertations, contrats, conventions...)

COMPÉTENCES VISÉES

- Concevoir et mettre en œuvre un projet culturel de territoire à l'échelle intercommunale
- Animer et faciliter les différentes phases d'un projet culturel ou d'une politique culturelle de territoire : diagnostics, délibération/concertation, expérimentation, formalisation, évaluation, gouvernance
- Élaborer des projets et des dispositifs d'intervention intégrant les spécificités des territoires intercommunaux
- Travailler de façon transversale et coopérative afin d'améliorer la pertinence et la territorialisation des politiques culturelles intercommunales
- Construire des argumentaires pour présenter un projet et le défendre auprès de partenaires, d'élus et de collaborateurs

PUBLICS

- Agent-e-s et élu-e-s des EPCI, des communes et de leurs établissements
- Agent-e-s et élu-e-s des collectivités publiques partenaires (départements, régions, État)
- Professionnel-le-s dans les domaines de la culture et du développement territorial

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Organisation, pédagogie

- Interventions de cadrage
- Études de cas pratiques
- Séquences de travail en groupes
- Dossier documentaire

Encadrement

Les journées sont encadrées par Cécile Martin, directrice des études à l'Observatoire des politiques culturelles et Francois Pouthier, professeur associé à l'université Bordeaux Montaigne. Le secrétariat de la formation est assuré par Samia Hamouda.

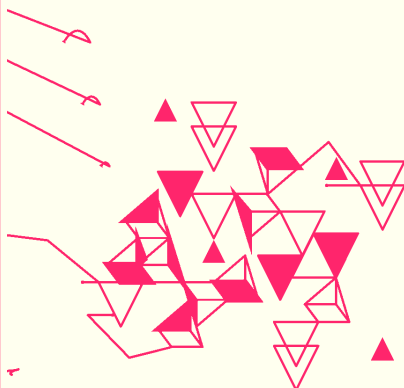
2 contributeurs-animateurs

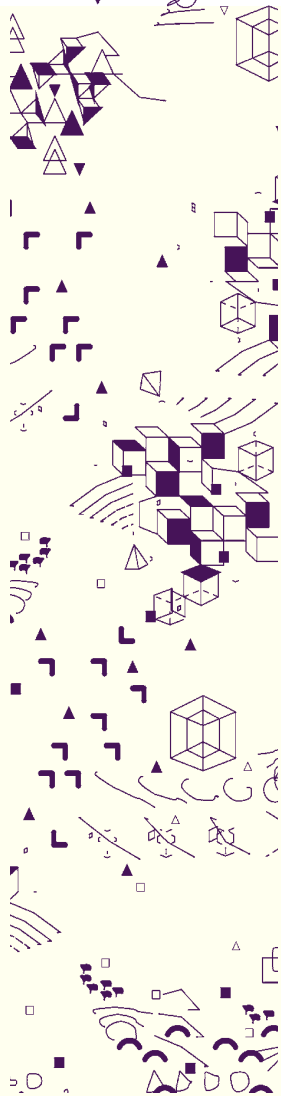
4 intervenants

Groupe de 22 personnes maximum

Suivi et évaluation

- Évaluation préalable du dossier
- Suivi continu effectué par les responsables pédagogiques qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences





OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES

1, rue du Vieux Temple 38000 Grenoble
formations@observatoire-culture.net
Tél. + 33 (0)4 76 44 95 05
www.observatoire-culture.net

DATES ET LIEU

Du 09 au 11 décembre 2019 à Grenoble

COÛT DE LA FORMATION

800 € pour 3 jours soit 21 heures de formation
L'Observatoire prend en charge les repas du midi.
Les abonnés à l'Idéothèque et les anciens stagiaires
de l'OPC (adhérents à l'association Réseau)
bénéficient d'une réduction de 10 %.

MODE DE RECRUTEMENT

Sur dossier de candidature
à télécharger sur le site de l'OPC : www.observatoire-culture.net

Le cas échéant, une sélection des candidatures
sera effectuée en privilégiant l'ordre d'arrivée
des dossiers et l'adéquation avec le contenu
de la formation.

INFORMATIONS / RENSEIGNEMENTS

Tél. +33 (0)4 76 44 95 05

Sur les contenus et le déroulement
de la formation : Cécile Martin

Sur les devis et inscriptions : Samia Hamouda

DOSSIER DE CANDIDATURE

Disponible en ligne :

www.observatoire-culture.net

ou sur demande :

formations@observatoire-culture.net

À retourner à :

L'Observatoire des politiques culturelles

1, rue du Vieux Temple, 38000 Grenoble

avant le 4 novembre 2019

(cachet de la Poste faisant foi)

À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expertise reconnue sur l'action publique culturelle en France et en Europe.

L'Observatoire bénéficie du soutien du ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Isère, de la Ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble. L'Observatoire propose d'autres formations continues autour du développement culturel des territoires (Master 2, Cycle national), de la jeunesse, des droits culturels, de la coopération et des cultures numériques.